

Circonscription
Strasbourg IV

*Les aides spécialisées ont été définies par le
Ministère de l'Éducation Nationale*

(Circulaire du 18/08/2014)

R.A.S.E.D.

ELSAU / MONTAGNE VERTE

GROUPES SCOLAIRES

VINCI / SCHONGAUER
GLIESBERG / GUTENBERG

67200 STRASBOURG

Tél : 03 88 28 06 33
03 88 26 96 41

RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Éducation Nationale

Les missions du réseau

- Prévention des difficultés d'apprentissages et/ou de socialisation
- Remédiation des difficultés durables ou des problèmes d'adaptation à l'école
- Favoriser la communication entre les différents partenaires pour que l'enfant soit reconnu dans sa spécificité et sa globalité
- Orientations spécialisées
- Participation aux équipes éducatives en réponse à des difficultés d'apprentissage, d'assiduité et de comportement

Le réseau

Le réseau d'aides est composé d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue scolaire, enseignants spécialisés en aide pédagogique et en aide rééducative) qui participe à l'élaboration du projet d'aide pour l'enfant.

Personnels spécialisés

Psychologue scolaire :

Marianne MINKER
(Groupes scolaires du REP +)

Rééducatrice :

Danielle KARL
(Groupes scolaires du REP +)

Enseignants spécialisés en aide pédagogique :

Anne-Marie WEHRUNG (VINCI)
Gilles ZORN (GLIESBERG)
Cécile BERTOLOGY (SCHONGAUER)



AIDE SPÉCIALISÉE A DOMINANTE PÉDAGOGIQUE

maître E

Le maître E s'adresse aux élèves qui ont des difficultés d'apprentissages avérées.

Leur travail a pour but de :

- combler des lacunes et construire avec l'enfant des outils et des techniques de travail dans les apprentissages fondamentaux (français et mathématiques)
- faire prendre conscience à l'élève de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite et la remise en confiance
- développer les compétences transversales : attention, écoute, anticipation, mémorisation, ...

Pour chaque élève, des objectifs de travail sont définis en concertation avec l'enseignant de la classe. Les parents sont informés de l'aide apportée. L'élève travaille en petit groupe pendant le temps scolaire, à raison de plusieurs séances par semaine. Le reste du temps, il travaille dans sa classe habituelle.

AIDE SPÉCIALISÉE A DOMINANTE RÉÉDUCATIVE

maître G

L'aide rééducative s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés **d'adaptation et d'investissement** à l'école.

Elle propose à l'enfant **un lieu d'expression et de création** lui permettant de :

- retrouver la confiance et l'estime de soi, l'intérêt et la motivation à apprendre
- de se confronter aux règles et aux limites
- de développer le langage et les relations aux autres
- de mobiliser les processus cognitifs nécessaires aux apprentissages

L'aide rééducative nécessite **l'information préalable et l'adhésion des parents** au projet pour l'enfant.

Elle a lieu en **individuel ou en petit groupe**, selon un cadre défini créant les conditions nécessaires au réinvestissement scolaire.

Le rééducateur travaille également en **prévention** des difficultés dès l'école maternelle, en collaboration avec les enseignants.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Le psychologue contribue à l'analyse des difficultés qu'un enfant rencontre à l'école qu'elles soient d'ordre relationnel ou d'apprentissage.

Il participe

- à l'élaboration des projets d'aide individualisés
- à l'intégration scolaire des enfants handicapés.
- à l'orientation scolaire.

Il propose :

- des entretiens aux parents et aux enfants
- des bilans psychologiques
- des suivis psychologiques

Il informe les parents des possibilités d'aide ou d'orientation adaptées aux difficultés de leur enfant.

Il reçoit les personnes qui sollicitent un rendez-vous pour parler des difficultés de leur enfant.

Les prises en charge se font après la rencontre avec les parents et avec leur accord.